

COMITE REGIONAL EN FAVEUR DU LOGEMENT DES JEUNES

CRLJ OCCITANIE

Jeudi 12 mai 2022

1

LE PLAN DE RELANCE 2021

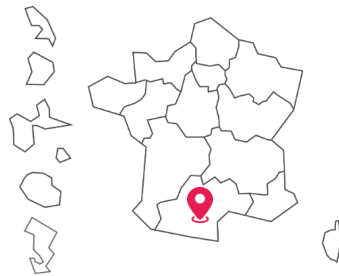
INTERVENTION D'ACTION LOGEMENT EN 2021 EN FAVEUR DU LOGEMENT DES JEUNES



4 757 k€ de financements
consacrés au logement des jeunes
899 k€ en subventions
3 858 k€ en prêts



526 logements réservés à des jeunes
*(logement familial classique ou
structures collectives)*



2

LE LOGEMENT ? PARLONS-EN !

Au service du lien Emploi-Logement, Action Logement est partenaire de la politique d'entreprise et répond à ses projets et besoins.



VALORISER
VOTRE POLITIQUE RH
ET DÉVELOPPER
LA FIDÉLITÉ
DE VOS SALARIÉS

ACCOMPAGNER
VOTRE DÉVELOPPEMENT
(DÉMÉNAGEMENT,
NOUVEAUX SITES)

ACCOMPAGNER
L'ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE
DES SALARIÉS

FACILITER
L'INSTALLATION ET
L'INTÉGRATION DES
SALARIÉS RECRUTÉS OU
MUTÉS.

SOUTENIR
VOS RECRUTEMENTS
(ALTERNANTS,
INTÉRIMAIRES,
CDD, CDI)

CONTRIBUER À
VOTRE DÉMARCHÉ RSE

2.1 | SE LOGER

1 314 jeunes
logés en 2021

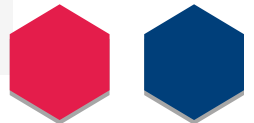
Favoriser la recherche de logements des salariés ou des demandeurs d'emploi en reprise d'emploi



- **Le logement social...** pour les salariés les plus modestes ou à revenus moyens
↳ Une recherche simplifiée avec la plateforme digitalisée **AL'in.** 
- **Le logement intermédiaire et privé...** Une offre souple, notamment adaptée à vos besoins de mobilité et au recrutement de vos cadres et jeunes actifs
- **Les résidences temporaires** : résidences hôtelières, sociales ou pour jeunes travailleurs et résidences étudiantes.

La colocation : solution locative de plus en plus appréciée, pouvant être proposée dans les parcs social, intermédiaire et privé. Logements le plus souvent meublés, situés en centre-ville et à proximité des transports.

<https://site.actionlogement.fr/demande-de-logement-temporaire/>



2.1 | SE LOGER (suite)

Faciliter l'installation des salariés recrutés



22 129 contrats Visale
octroyés à des jeunes en 2021

Une garantie gratuite sur toute la durée du bail qui sécurise et rassure les propriétaires et facilite ainsi l'accès de vos salariés au logement : la garantie **Visale**

➡ *Test d'éligibilité et saisie de la demande* <https://www.actionlogement.fr/la-garantie-visale>



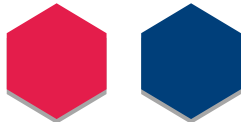
2 530 Loca-Pass
octroyés à des jeunes en 2021

Le financement gratuit du dépôt de garantie qui permet de réduire les dépenses inhérentes à un emménagement : **l'AVANCE LOCA-PASS®**

➡ *Test d'éligibilité et saisie de la demande* <https://locapass.actionlogement.fr/>

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Aide et prêt soumis à conditions et octroyés dans la limite des fonds disponibles après accord d'Action Logement Services.
Visale et AVANCE LOCA-PASS® sont des marques déposées pour le compte d'Action Logement.



2.2 | **BOUGER PLUS FACILEMENT**

**Accompagner les recrutements.
Le logement ne doit plus être un frein mais un vecteur
de réussite au service de la reprise d'emploi**

Pour faciliter la mobilité professionnelle des candidats à un emploi loin de chez eux...



Le financement* de leur accompagnement à la recherche d'un logement locatif
par un professionnel de la mobilité.

Les aider dans leur installation...

Un prêt* pour régler certaines dépenses (double charge de logement...)

<https://www.actionlogement.fr/financement-mobilite>

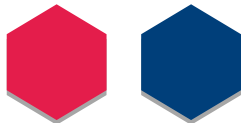
Et pour les solutions transitoires...



Un logement temporaire parmi un large choix proposé par nos filiales
et partenaires

<https://www.actionlogement.fr/logement-temporaire-jeunes>

1 447 Mobili Pass
octroyés à des jeunes en 2021



2.2 | BOUGER PLUS FACILEMENT (suite)

Pour compléter les atouts d'un poste et attirer les bons profils, faites des solutions Action Logement un outil d'attractivité !



Une subvention de 1 000 €, sous conditions de ressources, pour **tous les actifs de moins de 25 ans, nouvellement embauchés** (moins de 6 mois)

Accessible aussi aux autres salariés aux revenus modestes :

- **en reprise d'emploi, alternance ou 1^{er} emploi**
- ou qui justifient un **rapprochement domicile/travail**

Dans tous les cas, les salariés doivent être **locataires depuis moins de 3 mois**

➔ *Test d'éligibilité et saisie d'une demande d'aide Mon Job Mon Logement*

<https://www.actionlogement.fr/aide-mon-job-mon-logement>

3 003 subventions
octroyées à des jeunes en 2021

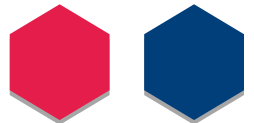
9 973 aides octroyées
à des jeunes en 2021



Et faites profiter à vos candidats alternants d'une réduction de leur loyer...

Une subvention jusqu'à 100 € par mois pour alléger le montant de leur loyer et dont ils peuvent bénéficier pendant toute leur formation : **l'AIDE MOBILI-JEUNE®**

<https://mobilijeune.actionlogement.fr/>



2.3 | ETRE ACCOMPAGNE

130 jeunes accompagnés
en 2021

Soutenir les salariés ou les candidats au retour à l'emploi les plus fragilisés



En proposant un accompagnement personnalisé à tout salarié fragilisé dans son accès ou maintien dans un logement

Notre service d'accompagnement social avec recherche de solutions adaptées : mise en place d'aides financières, accompagnement administratif et budgétaire...

<https://www.actionlogement.fr/moment-de-vie/faire-face-a-une-difficulte-logement>



3

**CAMPAGNE DE LANCEMENT
DU LOGEMENT DES TRAVAILLEURS
SAISONNIERS DU LITTORAL OCCITAN**

3.1 | LA DEMARCHE



Une belle dynamique de travail.
Les acteurs se sont engagés.
Nous avons cherché et trouvé
des solutions originales et concrètes.
Ce processus apparaît reproductible
ailleurs, dans d'autres contextes.



QUALIFICATION
DES BESOINS

IDENTIFICATION
DES GISEMENTS

OBJECTIFS
OPERATIONNELS

IMPLICATION
DES ACTEURS

ANIMATION DE LA DEMARCHE
par Action Logement

Le logement des travailleurs saisonniers est un des sujets phares d'Action Logement, porté par le Comité Régional Action Logement Occitanie (CRAL).

Depuis janvier 2019, une mission menée en partenariat avec le Cabinet Place, a su faire émerger des constats et vue d'ensemble, exprimés par les employeurs et un large partenariat : membre du CRAL, élus et services des collectivités, services de l'Etat, syndicats professionnels, maisons du travail saisonnier, etc.

Au final, **un jeu de solutions abordables à court et à moyen terme, ajusté aux contextes territoriaux, est mis en place**, afin d'obtenir des résultats en mesure de loger au mieux les travailleurs du littoral d'Occitanie.



3.1 | LA DEMARCHE (SUITE)

A court terme :
des solutions
qui mobilisent
le « déjà là »

► **La mutualisation des offres dédiées**
(CROUS, FJT, hébergements associés aux structures de formation, d'apprentissage, internats des lycées...) qui permet de répondre à des besoins identiques (coût abordables, type de logement, niveau d'équipement, modes de gestion).

► **La cohabitation intergénérationnelle**
Cette formule vise en premier rang le parc des logements occupés par des retraités. La présence d'un tiers en capacité d'exercer une médiation bienveillante et de veiller à la qualité du lien, au respect des engagements réciproques du binôme propriétaire/locataire est déterminante.

► **La captation** Cette solution concerne au premier chef les parcs de logements vacants. Sa mise en œuvre passe des mandats de gestion locative à coût maîtrisé, portés par un tiers professionnel, de manière à ` apporter des solutions accessibles pour les locataires, sécurisantes pour les propriétaires

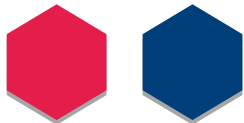
A moyen terme :
des engagements
quantifiés
et spatialisés

► **La construction et le recyclage de bâti existant** demandent du temps : celui de l'émergence du projet, de la mobilisation du foncier et de la faisabilité, de la conception, des travaux. Ces réponses structurantes viendront compléter les autres réponses dont la montée en charge est à engager dès à présent.



3.2 | LES CIBLES PRIORITAIRES DE MOBILISATION DE LOGEMENTS SELON LES SITES

Sites d'expérimentation	Agde	Narbonne Béziers	Perpignan ACVI	TOTAL
	Objectif	Objectif	Objectif	Objectifs consolidés
Cible n°1 Parc ancien vacant (< 1948)	75	30		105
Cible n°2 Appartements vacants (1970-1990)	5	5		10
Cible n°3 Occupants retraités (maisons > 80m²)	100	55		155
Cible n°4 Mutualisation de logements dédiés à d'autres usages		0	160	160
TOTAL par sites	180	90	160	430

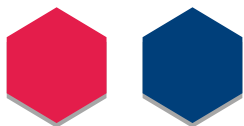


3.3 | BILAN DE LA SAISON 2021 PAR CIBLE ET SITES

Sites d'expérimentation	Agde	Narbonne Béziers	Perpignan ACVI	TOTAL
	Objectif	Objectif	Objectif	Objectifs consolidés
Cible Logements peu ou pas loués	7	3	1	11
Cible cohabitation intergénérationnelle	0	0	4*	4
Cible Parc Dédié			28**	28
TOTAL par sites	7	3	33	43

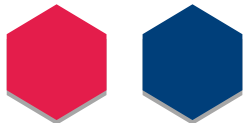
* Sur les communes de Port-Vendres, d' Argelès-sur-Mer, de St-Estève et de Torreilles

** La Cité Jardins : Résidence Couladère LE BARCARES



3.4 | LES ENJEUX 2022

- ❑ Mise en conviction et mobilisation des acteurs locaux
- ❑ Mobilisation du parc privé : détection des propriétaires par les collectivités
- ❑ Cohabitation intergénérationnelle
 - Choix ou création d'une structure porteuse
 - Financement et implication de la CAF et de la CARSAT



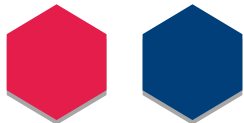
3.5 | ***RETOUR SUR LA CRISE SANITAIRE***

- ☐ Effet révélateur dans la crise d'attractivité des saisonniers qui existait et qui a amplifié la pénurie de main d'œuvre
- ☐ Effet accélérateur attendu de la convention collective de la restauration en matière de salaire (entre 13 et 15% d'augmentation)
- ☐ Nécessité de se saisir de la question du logement et de la mobilité



3.6 | PARTENAIRES ASSOCIES AU DISPOSITIF

- ◆ Pôle Emploi
- ◆ La Région Occitanie
- ◆ La DREAL
- ◆ Le SGAR Occitanie
- ◆ Les ADIL Hérault, Aude et Pyrénées Orientales
- ◆ L'URHAJ
- ◆ l'AFPA Rivesaltes
- ◆ Le BIJ (Bureau information jeunesse 66)
- ◆ La Cité Jardins
- ◆ Les Maisons des Travailleurs Saisonniers (MTS 11/Agde/66)
- ◆ Les Internats
- ◆ Les Communautés d'agglomération :
 - Hérault Méditerranée
 - Le Grand Narbonne
- ◆ ACVI (Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris)
- ◆ Perpignan Métropole Méditerranée
- ◆ Les communes touristiques
- ◆ Les Offices de Tourisme
- ◆ Les CCAS
- ◆ Cohabilis
- ◆ HLB: Habitat Logement Biterrois
- ◆ CROUS: Clous de Perpignan



4

SUBVENTION

“MON JOB/MON LOGEMENT”

ACTION LOGEMENT EN 2021

4.1 | MON JOB/MON LOGEMENT – OCCITANIE 2021

- ◆ Aide gratuite de 1 000 € pour soutenir les salariés récemment entrés dans l'emploi en favorisant le rapprochement emploi/logement.



3 540 k€ engagés



3 541 bénéficiaires
dont **3 003** jeunes

